

L'opération ARTEMIS

Le 12 juin 2003, l'Union européenne a lancé une opération militaire en République démocratique du Congo. Cette opération, dont le nom de code était ARTEMIS, était menée conformément à la résolution 1484 adoptée le 30 mai 2003 par le Conseil de sécurité des Nations Unies et à l'action commune du Conseil adoptée le 5 juin 2003. Cette opération s'est achevée officiellement le 1er septembre 2003.

La résolution des Nations Unies a autorisé le déploiement, jusqu'au 1er septembre 2003, d'une force multinationale intérimaire d'urgence à Bunia, dans la région de l'Ituri. Les forces militaires européennes ont travaillé en coordination étroite avec la MONUC, la mission de l'ONU en République démocratique du Congo. Ce déploiement avait pour but notamment de contribuer à stabiliser les conditions de sécurité et à améliorer la situation humanitaire à Bunia.

La France a assumé le rôle de « nation-cadre » pour cette opération. Le général de division NEVEUX a été nommé commandant de l'opération de l'UE et était basé à Paris. Le général de brigade THONIER lui était nommé commandant de la force. Le quartier général (QG) de la force militaire était installé à Entebbe, en Ouganda, et doté d'un poste avancé à Bunia (RDC).

Le Conseil a adopté le 12 juin 2003 le plan d'opérations et a pris la décision de lancer l'opération. L'opération ARTEMIS est la manifestation tangible du développement de la sécurité européenne et de la police, et de la contribution de l'UE aux efforts de la communauté internationale à promouvoir la stabilité et la sécurité. Il s'agissait de la 3ème opération lancée par l'UE.

Pour en savoir plus et voir des photos de l'opération, cliquez ici

http://consilium.europa.eu/cms3_fo/showPage.asp?id=605&lang=fr&mode=g)